



Suppression prime versée depuis 15 mois

Par **Z**, le **12/09/2019** à **08:44**

Bonjour,

Mon employeur peut il me supprimer une prime de 250€ qu'il me versait depuis 15 mois ?

Merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **12/09/2019** à **11:59**

Bonjour

Cette prime régulière est-elle mentionnée au contrat de travail, elle-est conventionnelle ou s'agit-il d'un usage ?

Il serait utile, svp, de connaître les caractéristiques de cette prime,

Merci.

Un document inréessant

<https://www.legavox.fr/blog/decoder-le-droit-du-travail/employeur-peut-supprimer-prime-20797.htm>

Par **P.M.**, le **12/09/2019** à **15:07**

Bonjour,

Si c'est une prime individuelle non prévue au contrat de travail et/ou à la Convention Collective comme on peut le penser puisque vous indiquez qu'elle ne vous est versée que depuis 15 mois, il ne peut s'agir d'un usage mais d'une libéralité et l'employeur peut la supprimer unilatéralement quand il veut sans procédure...